



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENUE À LA SALLE PHILIPPE-
LAROCHÉ DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 11 DÉCEMBRE 2023 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Charles Brochu, président
Jacinthe Gagnon, Conseillère municipale - District 1
Guy Gilbert, Conseiller municipal - District 2
François Boily, Conseiller municipal - District 3
Lucie Laroche, Conseillère municipale - District no 4
Marie Gagnon, Conseillère municipale - District 5
Lorne Trudel, Conseiller municipal - District no 6

Richard Labrecque, greffier-trésorier

Autre(s) présence(s) :

M. Patrick Turmel, directeur du Service des finances et de l'administration

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Charles Brochu, président.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Présentation de projet - Prévisions budgétaires pour 2024 et programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
- 2.2 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024
- 2.3 Adoption - Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026
- 2.4 Présentation et adoption - Règlement général 749 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2024

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Urbanisme et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Varia

- 8.1 Aucun

9. Période de questions

- 9.1 Période de questions

10. Levée de l'assemblée



1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le greffier-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil par voie électronique.

Tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation et renoncent à celle-ci.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 04.

312-2023

1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.1 Présentation de projet - Prévisions budgétaires pour 2024 et programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

Monsieur le maire présente le discours sur le budget ainsi que les prévisions budgétaires pour 2024 et le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 conformément aux décisions des membres du conseil municipal lors des journées d'étude du budget.

313-2023

2.2 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024

ATTENDU QUE les prévisions budgétaires 2024 ont été étudiées par les membres du conseil lors de la journée d'étude des crédits du 18 novembre dernier ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires 2024 et qu'ils sont disposés à les adopter comme convenu le 18 novembre 2023 ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jacinthe Gagnon
APPUYÉ par Madame Marie Gagnon
ET RÉSOLU :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2024 telles que décrites ci-après et totalisant des revenus et crédits budgétaires pour un montant de 22 580 000 \$.



**MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024**

		BUDGET 2024
REVENUS		
Taxes		
	Taxes sur la valeur foncière	14 936 000 \$
	Taxes sur une autre base	3 510 000 \$
	Paiements tenant lieu de taxes	188 000 \$
	Total - Taxes	18 634 000 \$
Autres revenus		
	Impositions de droits	1 124 500 \$
	Amendes et pénalités	60 000 \$
v	Intérêts	340 500 \$
	Autres revenus	- \$
	Autres services rendus	1 058 000 \$
	Transferts	1 363 000 \$
	Total - Autres revenus	3 946 000 \$
	REVENUS TOTAUX	22 580 000 \$

DÉPENSES

Administration générale

Conseil	436 000 \$
Application de la loi	169 000 \$
Gestion financière et administrative	663 000 \$
Greffe	311 000 \$
Évaluation	360 000 \$
Gestion du personnel	165 000 \$

Total - Administration générale 2 104 000 \$

Sécurité publique

Police	1 422 000 \$
Protection incendie	2 266 000 \$
Sécurité civile	110 000 \$
Sécurité publique - autres	42 000 \$

Total - Sécurité publique 3 840 000 \$

Transport

Voirie municipale	1 650 000 \$
Enlèvement de la neige	1 846 000 \$
Éclairage des rues	130 000 \$
Circulation et stationnement	168 000 \$

Transport en commun 298 000 \$

Total - Transport 4 092 000 \$



Hygiène du milieu

Approvisionnement et traitement de l'eau potable	383 000 \$
Réseau de distribution de l'eau potable	228 000 \$
Traitement des eaux usées	221 000 \$
Réseau d'égout	113 000 \$
Collecte, transport et élimination des déchets domestiques	681 000 \$
Collecte, transport et élimination des matières secondaires	796 000 \$
Matériaux secs	121 000 \$
Écocentre	366 000 \$
Plan de gestion	15 000 \$
Cours d'eau	210 000 \$
Protection de l'environnement	60 000 \$
Fosses	331 000 \$
Total - Hygiène du milieu	3 525 000 \$

Santé et bien-être (logement social)

Logement social	12 000 \$
Total - Santé et bien-être (logement social)	12 000 \$

Aménagement, urbanisme et développement

Aménagement, urbanisme et zonage	788 000 \$
Promotion et développement économique	194 000 \$
Rénovation urbaine	5 000 \$
Total - Aménagement, urbanisme et développement	987 000 \$

Loisirs et culture

Diverses activités	300 000 \$
Centres communautaires	314 000 \$
Patinoires	258 000 \$
Piscines, plages et ports de plaisance	281 000 \$
Parcs et terrains de jeux	1 249 000 \$
Parc des Sentiers du Moulin	172 000 \$
Activités culturelles	232 000 \$
Bibliothèques	318 000 \$
Total - Loisirs et culture	3 124 000 \$

Frais de financement

Frais de financement - intérêts sur dette à long terme	1 221 000 \$
Frais de financement - intérêts autres	130 000 \$
Total - Frais de financement	1 351 000 \$

S-TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 19 035 000 \$



Autres activités de financières et affectations

Affectation de l'excédent accumulé	(100 000) \$
Affectation - Fonds de parc et terrains de jeux	(30 000) \$
Remboursement de capital	3 413 000 \$
Remboursement du fonds de roulement	262 000 \$
Total - Autres activités de financières et affectations	<u>3 545 000 \$</u>

S-TOTAL ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET AFFECTATIONS	3 545 000 \$
TOTAL DÉPENSES ET AFFECTATIONS	22 580 000 \$
SURPLUS (OU DÉFICIT)	0 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

314-2023

2.3 Adoption - Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026

ATTENDU QUE le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 a été étudié par les membres du conseil lors de la journée des présentations de projets en immobilisations du 20 novembre et de la journée d'étude du PTI du 3 décembre dernier ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 et qu'ils sont disposés à les adopter tel que convenu le 3 décembre ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Laroche
 APPUYÉ par Monsieur François Boily
 ET RÉSOLU :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 totalisant des investissements de 51 502 000 \$, dont 16 047 000 \$ en 2024.

TITRE DU PROJET	RÉALISATION 2024	RÉALISATION 2025	RÉALISATION 2026
Finances et administration			
Remplacement des postes informatiques individuels et mise à jour du réseau informatique.	20 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Travaux publics et infrastructures			
Prolongement du service d'aqueduc sur le chemin de la Vieille-Côte.	- \$	380 000 \$	- \$
Réfection du chemin et prolongement des services sur le chemin du Village.	100 000 \$	2 000 000 \$	- \$

Aménagement du chemin des Épinettes et projection d'un trottoir. Arrêt chemin de la Promenade.	390 000 \$	- \$	- \$
Aménagement du chemin des Épinettes et projection d'un trottoir. Poursuivre jusqu'au chemin des Mélèzes.	- \$	- \$	310 000 \$
Réfection des chaussées locales.	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Réparation des ornières sur le chemin Tour-du-Lac Nord.	1 500 000 \$	- \$	- \$
Réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord partie subventionnée (Asphaltage).	6 000 000 \$	- \$	- \$
Réfection du chemin du Tour-du-Lac Nord partie non subventionnée (Trottoirs).	- \$	- \$	2 500 000 \$
Réfection des chemins de l'Éclaircie et de la Coulée.	- \$	- \$	1 200 000 \$
Services professionnels - Conception des plans et devis - Réfection du chemin du Tour-du-Lac.	- \$	100 000 \$	- \$
Services professionnels - Étude de faisabilité du prolongement des services aqueduc et égout à la montagne du Mont-Cervin.	60 000 \$	- \$	- \$
Services professionnels - Conception des plans et devis pour la réfection du réseau d'aqueduc et le prolongement du service d'égout sur les chemins des Pionniers, du Refuge, de la Source, du Tour-du-Lac et de la Butte.	85 000 \$	- \$	- \$
Réfection du barrage du lac Morin	1 350 000 \$	- \$	- \$
Construction du mur de soutènement et trottoir sur le chemin des Lacs	350 000 \$	- \$	- \$
<u>Loisirs, culture et vie communautaire</u>			
Remplacement du gazon synthétique et des éclairages du terrain de soccer extérieur.	1 500 000 \$	- \$	- \$
Remplacement des quais et mise à jour des ancrages au Club nautique.	- \$	220 000 \$	- \$
Réparation de la structure du bâtiment et de la galerie du Club nautique.	350 000 \$	- \$	- \$
Valorisation du milieu naturel par l'aménagement de sentiers et de passerelles reliant la vallée Autrichienne, le lac Neigette et des infrastructures communautaires.	1 000 000 \$	- \$	- \$

Construction d'un centre aquatique et sportif au parc du Saisonnier.	2 500 000 \$	- \$	27 000 000 \$
Mise à niveau du système de chauffage du garage de la caserne d'incendie.	45 000 \$	- \$	- \$
Achat d'une motoneige pour l'entretien des parcs.	21 000 \$	- \$	- \$
Mise aux normes et déplacement de la cloche du centre culturel St-Dunstan.	50 000 \$	- \$	- \$
Aménagement et réouverture du parc de la Gentiane	- \$	45 000 \$	- \$
Restauration de la chapelle St-James	- \$	- \$	530 000 \$
Protection contre l'incendie			
Remplacement d'équipement incendie.	93 000 \$	60 000 \$	60 000 \$
Acquisition et installation d'un réservoir sous-terrain	133 000 \$	- \$	- \$
TOTAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	16 047 000 \$	3 330 000 \$	32 125 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

315-2023

2.4 Présentation et adoption - Règlement général 749 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2024

ATTENDU QUE le greffier-trésorier a mentionné l'objet du règlement, sa portée, son coût et, s'il y a lieu, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement ;

il explique également, s'il y a lieu, les modifications entre le projet de règlement déposé lors de l'avis de motion et le règlement soumis à l'adoption;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Madame Lucie Laroche
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 749 Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2024.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 Période de questions

À 19 h 34, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Seules les questions sont transcrites (1 par personne).

Les commentaires ou suggestions ne sont pas notés au procès-verbal.



Les questions ont porté sur :

- 1- M. Armand Leblond demande d'avoir les chiffres aux documents du budget avant la séance et non après la présentation. Il mentionne qu'il répète cette demande depuis plusieurs années.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il est difficile de fournir les chiffres avant l'adoption, mais que les discours et chiffres sont disponibles dès l'adoption sur le site Internet de la Municipalité.
- 2- M. Ronald Laberge demande si le conseil a une stratégie pour ne pas être victime des augmentations importantes récurrentes des contrats municipaux.
RP : Monsieur le maire mentionne qu'il a essayé de négocier des ententes de service avec les autres municipalités comme Sainte-Brigitte-de-Laval, mais qu'elles nous ont fait faux feu. Il mentionne que le conseil veut augmenter les revenus commerciaux et multifonctionnels notamment sur le boulevard du Lac afin de permettre une stabilisation à moyen terme des augmentations de taxes.
- 3- M. Armand Leblond demande si dans le règlement 749, il y a des revenus de prévus pour la tarification des non-résidents au parc des Sentiers du Moulin.
RP : Monsieur le maire mentionne que non, mais des rabais sont prévus pour les résidents.
- 4- M. André Nadeau demande si le carrefour giratoire à l'intersection Mélézes/Boul du Lac est toujours dans les projets d'immobilisations de la municipalité.
RP : Monsieur le maire mentionne que le concept et les estimations de coûts sont déjà réalisés et que la Municipalité devra débiter des discussions avec les partenaires qui sont la Ville de Québec et le MTQMD.

Fin de la période de questions à 20 h 05.

10. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 20 h 05.

Charles Brochu, maire

Richard Labrecque, greffier-trésorier